

---

# CORRUPTION EN MILIEU SCOLAIRE IVOIRIEN, REPRESENTATIONS SOCIALES DE SA SOLUTION PAR LES ENSEIGNANTS.

MEITE Zoumana,

Université Félix  
Houphouët-Boigny,  
Abidjan, [mzoumana@yahoo.fr](mailto:mzoumana@yahoo.fr)

## RÉSUMÉ

Cette étude s'est intéressée à l'impact de la formation pédagogique sur la représentation sociale de la solution à la corruption en milieu scolaire des enseignants du secondaire.

L'enquête s'est déroulée dans 03 établissements publics et 04 établissements privés.

Les résultats montrent que la représentation sociale de la solution à la corruption en milieu scolaire des enseignants qui ont une formation pédagogique est plus répressive que celle des enseignants qui n'ont pas de formation pédagogique. Ces différences dans les représentations sociales de la solution à la corruption en milieu scolaire des enseignants expliquent des différences dans leurs comportements à l'égard du processus de lutte contre la corruption et à l'égard de la corruption à l'école qui sont à l'origine de l'échec de la lutte contre la corruption.

**Mots clés :** Solutions à la corruption - Représentations sociales - Enseignants - Formation pédagogique.

## SUMMARY

*This survey is focussed on the impact the pedagogical training on social representation of teachers' solution against corruption in school midst.*

*The inquiry was made in 03 public schools and 04 private schools.*

*The results show that the social representation of corruption in school midst of teachers with a pedagogical training is more repressive than that of teachers without pedagogical background. These differences in social representations of teachers' solution against corruption in school midst explain the differences in the behaviours towards the process of fighting against corruption and towards corruption in school midst. These behaviours are in fact the main source of the failure of the fight against corruption.*

**Key words:** Solutions against corruption – social representations – teachers – pedagogical training.

## INTRODUCTION

La corruption est devenue un problème crucial qui suscite une grave préoccupation en Afrique. Elle constitue un obstacle de taille au progrès économique, à la prestation de services d'aide sociale et à la bonne gouvernance (Kaufmann, Kraay et Mastruzzi, 2010).

En Côte d'Ivoire, la corruption demeure un défi redoutable. Les classements de l'Indice de Perception de la Corruption publiés par Transparency International classent en 2001 la Côte d'Ivoire au 77ème rang sur 91 pays et en 2012 au 130ème rang sur 180 pays. Selon Tressia (2013), 85% des ivoiriens reconnaissent expérimenter quotidiennement toutes les formes de corruption: corruption transactionnelle, privative, d'extorsion, d'une part, népotisme et favoritisme d'autre part et le secteur public ivoirien est le plus corrompu.

L'école n'est pas épargnée par cette corruption. Concernant les évaluations, on peut signaler, la tricherie au cours des examens. Les formes sont nombreuses ; parmi elles, on peut citer : «le pétrole» désignant l'obtention du sujet avant qu'il ne soit même distribué dans les salles d'examens ; «les opérations hiboux» qui consistent à traiter le sujet hors de la salle d'examen pour ensuite l'introduire

dans le lot des copies à corriger et cela avec la complicité de celui ou ceux qui sont chargés de garder les feuilles d'examens ; «les notes sexuellement transmissibles » ou notes subjectives accordées aux élèves (filles) en échange de relations sexuelles. Les données de Ettien, Bendé et Konan (2010) montrent que les formes de corruption les plus répandues sont les notes de complaisance (61,9%), le droit de cuissage (59,1%) et le favoritisme (46,3%) des réponses. Les parents d'élèves, partenaires de l'école, ne sont pas tout à fait étrangers au phénomène de la corruption. Ils en sont tantôt les témoins muets, tantôt les complices, voire des agents actifs du système car c'est eux qui achètent ces diplômes pour leurs enfants.

Pourtant les autorités ivoiriennes comme les organisations non gouvernementales ne sont pas restées insensibles à la persistance de la corruption.

Au niveau international, la Côte d'Ivoire a ratifié en novembre 2011, CNUCC (la Convention des Nations Unies de lutte contre la corruption), et la Convention de l'Union Africaine relative à la prévention et à la lutte contre la corruption. Cette Convention des Nations Unies de lutte contre la corruption, est entrée en vigueur le 14 décembre 2005.

Au niveau du gouvernement ivoirien, le plan national de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption de même que la charte d'éthique et de bonne gouvernance du gouvernement ont été mise en place. Le SNGRC (Secrétariat National à la Gouvernance et au renforcement des Capacités) a été créé. Cette structure à travers son programme d'appui à la gouvernance contribue à la promotion de la bonne gouvernance. La campagne de lutte contre la corruption lancée le 8 juillet 2013 par le SNGRC, est marquée par des affiches publicitaires et des films qui mettent en exergue les expressions choquantes comme «ça a tué mon fils», «ça a tué ma femme», «ça a détruit ma région», «ça a ruiné mon pays».

Au MEN (Ministère de l'Éducation Nationale), des actions de lutte contre la corruption sont menées. Depuis 2000, pour éviter tout changement de copies hors des salles d'examens les feuilles de composition sont marquées. En Août 2003, 47 élèves, et des agents de la DECOB (Direction des Examens et Concours, de l'Orientation et des Bourses) impliqués dans la vente et l'achat de diplômes sont mis aux arrêts. La même année, au cours du Baccalauréat, six enseignants

du secondaire sont arrêtés à Dabou pour avoir traité les sujets d'examens pour des candidats.

Malgré ces différentes solutions, la corruption demeure et prend de l'ampleur dans tous les secteurs d'activité (Tressia, 2013). Selon Quinones (2000) la recherche de mesures plus efficaces, crédibles et applicables pour désigner les responsables et éradiquer la corruption, n'est donc pas seulement un noble objectif, c'est peut être la survie des institutions Juridique, politique, économique et sociale qui est en jeu.

Selon Transparency International la corruption est l'abus d'un pouvoir conféré, à des fins de gains privés. Cette définition s'applique au secteur public comme au secteur privé. Pour Klitgaard (1996), il y a corruption lorsqu'un individu place de manière illicite ses propres intérêts au dessus de ceux des gens et des idéaux qu'il s'est engagé à servir. Cette définition de Klitgaard (o.p.cit.), fait référence tant à la petite corruption qu'à la grande corruption. Ainsi, la corruption revêt des formes multiples et elle peut fleurir dans le secteur privé comme dans le secteur public. De même elle est une pratique sociale qui peut s'appuyer sur des promesses, des menaces ou les deux formes à la fois et peut comporter des omissions ou des commissions. Pour Lascoumes

(1999), la corruption est la transgression de ses propres lois ou règles de vie. C'est donc un acte de corruption d'être enseignant et ne pas respecter les principes pédagogiques liés à la fonction enseignante.

La résolution politique de l'internationale de l'éducation, du 26 juillet 2004, souligne l'importance de l'éducation comme outil de lutte contre la corruption, car à l'école se joue en grande partie le sort de l'éthique sociale d'une nation. L'éducation est une forme de reproduction et de dépassement social indispensable au progrès de tout pays. Quand cette fonction est abolie, selon Ki-Zerbo (1990), il se produit un dépérissement profond dans les métabolismes de base de la société. Dans ce cas, l'éducation, si elle ne s'écarte pas de tout acte corrompu, pourrait reproduire une société corrompue.

Finalement l'école a une place importante à occuper dans la lutte contre la corruption selon deux perspectives en corrélation. L'une est de lutter contre la corruption en milieu scolaire et l'autre est d'utiliser l'éducation comme outil de prévention de la corruption. Alors l'école devra se doter de moyens pédagogiques et de personnels qualifiés et motivés pour faire face à la corruption.

L'implication des acteurs du secteur concerné par la corruption et leur formation professionnelle peut être déterminante pour la réussite des actions de lutte contre la corruption selon différentes études.

Une implication accrue des femmes dans les équipes, permet de limiter la confiance dans les collusions corrompues caractéristiques des réseaux dominés par les hommes (Lambsdorff, 2007). La participation des collectivités locales dans la gestion des ressources financières de l'éducation dans la mesure où elle accroît le sentiment d'appropriation des projets, favorise la lutte contre la corruption. L'expérience de Khandelwal et Biswal (2005) montre également que l'adoption de codes de conduite des enseignants peut favoriser un changement de comportements, sous réserve d'impliquer les enseignants dans leur conception, leur mise en œuvre et de mettre en place des procédures efficaces pour en faire respecter l'application.

Toutefois, l'implication dans le processus de lutte contre la corruption est conditionnée par les solutions à la corruption ou les réactions face à la corruption.

Selon ANLC-TI (Association Nigérienne de lutte contre la corruption et Transparency

international) (2005) la lutte contre la corruption sera difficile si les rémunérations des agents de l'état restent De même, la répression comme solution à la corruption n'est pas acceptable par tous, d'où leur passivité devant les faits de corruption. Pour Lazic (2005), en Bosnie-Herzégovine, bien que les amendements du code pénal punissent les actes de corruption et prévoient des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme pour la pratique des pots-de-vin, les étudiants ne sont pas motivés à réagir devant des preuves de cas de corruption. Selon Azoh (2011) le détournement de biens sociaux n'est pas sévèrement jugé quand les actions réalisées avec ces fonds détournés profitent plus à la communauté qu'à l'individu. Les bénéfices tirés des actes de corruption par la communauté justifient donc le phénomène. Dans cette logique, il serait donc inacceptable de punir les actes de corruption à visée communautaire. Carlsmith, Darley et Robinson (2002) précisent que la punition est motivée par le juste mérite ou déterminée par la prévention. Elle est donc fonction d'une hiérarchie de préjudices et de dommages moraux. Tous les faits de corruption ne sont donc pas condamnables au même titre et les individus mesurent l'impact de la dénonciation de la corruption avant de s'y engager.

En somme, l'implication de chaque acteur dans le processus de lutte contre la corruption est déterminante pour réduire la corruption. Cette implication est conditionnée par nos réactions face aux solutions à la corruption en cours. Une solution considérée trop répressive pour certains individus peut démotiver ceux-ci à dénoncer des faits de corruption. Or la lutte contre la corruption commence par sa dénonciation. Les solutions à la corruption doivent donc tenir compte de l'éthique sociale des personnes concernées par la lutte contre la corruption. C'est pourquoi la détermination des solutions à la corruption en milieu scolaire des enseignants est nécessaire pour faire de chacun d'eux des acteurs du processus de lutte contre la corruption.

Par ailleurs, pour Peoch et al (2004) et Lac (2003), la formation professionnelle transforme la représentation sociale. Elle permet au travailleur l'acquisition de connaissances qui lui donnent des compétences particulières dans l'exercice de son métier. Latvack et Barrington (2003) également montrent que la formation professionnelle combinée avec l'augmentation de la rémunération permet de réduire les cas de corruption en entreprise. La formation

professionnelle a donc un lien avec la représentation sociale de la solution à la corruption.

Toutefois, il reste beaucoup à faire dans le sens d'une exploration des systèmes de représentation et de valeur des acteurs concernés, de près ou de loin, par les pratiques corruptrices, et dans le sens d'une mise au clair des logiques qui orientent les comportements.

En effet, les représentations sociales répondent à quatre fonctions essentielles. Premièrement, elles permettent de comprendre et d'expliquer la réalité. Deuxièmement, les représentations sociales définissent l'identité et permettent la sauvegarde de la spécificité des groupes. Troisièmement, elles guident les comportements et les pratiques. Les représentations sociales tiennent alors un rôle important dans la détermination des types de comportement d'une part et pour élaborer une échelle de sanctions qui leur est applicables d'autre part.

Cependant, tous les objets de l'environnement n'entraînent pas l'émergence de représentations sociales. La corruption en tant que pratique sociale est un objet de représentation sociale (Azoh, o.p.cit.). Il est alors possible que les solutions liées aux pratiques de corruption soient également l'objet de représentations sociales.

Pour les tenants de la théorie du noyau central comme Abric (2001), la fonction de savoir des représentations sociales repose essentiellement sur le noyau central et le système périphérique. Cette théorie peut être formulée en ces termes : l'organisation d'une représentation sociale présente une modalité particulière, spécifique. Non seulement les éléments de la représentation sont hiérarchisés mais par ailleurs toute représentation sociale est organisée autour d'un noyau central, constitué d'un ou de quelques éléments qui donnent à la représentation sociale sa signification.

Les différences dans les représentations sociales de la solution à la corruption en milieu scolaire des enseignants pourraient être à l'origine d'incompréhensions, de problèmes de communication et éventuellement d'un échec de la lutte contre la corruption.

D'où l'importance de chercher à comprendre, dans le contexte ivoirien, les différences dans la structuration et l'organisation des représentations sociales de la solution à la corruption en milieu scolaire des enseignants selon leur formation professionnelle.

Spécifiquement il s'agit de :

- Déterminer la structure et l'organisation des représentations

sociales de la solution à la corruption en milieu scolaire des enseignants du public d'une part et celle des enseignants du privé d'autre part.

- Comparer ces deux représentations sociales de la solution à la corruption en milieu scolaire étudiées.

Nous formulons l'hypothèse que :les enseignants du public qui ont reçu une formation pédagogique ont une représentation sociale de la solution à la corruption en milieu scolaire plus répressive que celle des enseignants du privé qui n'ont pas reçu de formation pédagogique.

## 1- METHODOLOGIE

### 1-1- Echantillon

Il comprend 224 enseignants en fonction dans des établissements secondaires (03 établissements publics et 04 établissements privés) du district d'Abidjan en Côte d'Ivoire. Les sujets sont repartis en 2 catégories : Les enseignants du public (E-Public) ont reçu une formation pédagogique dans une structure de formation pédagogique et les enseignants du privé (E-Privé) n'ont pas reçu de formation pédagogique. Ces différents enseignants sont au moins titulaires du DEUG (Diplôme d'études universitaires générales).

Le tableau I indique la répartition des enquêtés par catégories enseignants et par genre.

**Tableau I** : Répartition des enquêtés par catégories enseignants et par genre

		Catégories d'enseignants		
		E-Public	E-Privé	Totaux
Genre	Hommes	56	56	112
	Femmes	56	56	112
	Totaux	112	112	224

### 1-2- Instruments et procédure

Les questionnaires utilisés dans cette recherche sont basés sur une liste de 15 items relatifs à la solution à la corruption en milieu scolaire ivoirien. Ces items sont issus de l'analyse préalable d'un questionnaire d'évocation sur le terme de «la solution à la corruption en milieu scolaire ivoirien», adressé à 200 sujets, acteurs du système éducatif. Ce premier questionnaire a permis le repérage du contenu de la représentation sociale de la solution à la corruption de la population globale.

Un second questionnaire dit «d'identification» a été soumis, sans tenir compte des caractéristiques de notre échantillon, à 50 sujets ayant au moins un niveau d'étude universitaire. Pour son élaboration nous nous sommes inspirés du questionnaire de caractérisation et du questionnaire de mise

en cause de Moliner (1993). Ce questionnaire propose aux sujets les items issus du traitement des données du questionnaire d'évocation afin qu'ils déterminent parmi ces items ceux qui semblent être pour eux des items faisant référence à la sanction. Il a permis de constituer deux bloc d'items : un bloc constitué des items sanctions et l'autre bloc constitué des items qui ne sont pas des sanctions ou item amélioration des conditions de vie.

Un troisième questionnaire ou questionnaire de caractérisation à été proposé à tous les sujets des 2 groupes d'enseignants (soit 224 sujets). La consigne essentielle était : A la suite de la lecture attentive de cette liste (liste des 15 items), vous êtes prié d'indiquer ce que les ivoiriens considèrent comme : 1- les 5 mots ou expressions les plus importants qui traduisent les meilleures actions de lutte contre la corruption, et 2- les 5 mots ou expressions les moins importants dans la lutte contre la corruption en milieu scolaire. Ce questionnaire de caractérisation a permis de déterminer la structure et l'organisation de la représentation sociale de la solution à la corruption de chaque groupe d'enseignants.

Un quatrième questionnaire ou questionnaire de mise en cause

proposé lui aussi à l'ensemble des sujets de l'échantillon (224) a permis la confirmation des éléments des noyaux centraux des représentations sociales de la solution à la corruption des enseignants du public et des enseignants du privé. La consigne pratique essentielle était : Pour chaque item, indiquez par une croix si : 1- Oui, c'est possible ou 2- Oui, ça peut être possible ou 3- Non, ce n'est pas possible.

Les sujets ont rempli les différents questionnaires au sein de leurs établissements pendant leurs heures de pause, en présence de l'enquêteur. Dans les cas où nous avons eu la présence de plusieurs enquêtés au même moment, ceux-ci ont été organisés dans la salle des professeurs ou autre salle de l'école afin de répondre par écrit aux questions qui étaient soumis à chacun. Dans le cas contraire, la passation se faisait individuellement.

En définitive, cette enquête nous a conduit à aller plusieurs fois sur le terrain afin d'administrer à différents moments et dans l'ordre le questionnaire d'évocation, le questionnaire d'identification des items, le questionnaire de caractérisation et le questionnaire de mise en cause.

### 1-3- Traitement des données

Le logiciel «EVOC 2005», a permis le traitement des données du questionnaire d'évocation qui à aboutit à la détermination des items du questionnaire de caractérisation. Ce dernier questionnaire à été traité avec le logiciel «SIM 2005» afin d'obtenir les graphes de similitude. En plus des logiciels informatiques, le test du Khi-deux ( $X^2$ ) de Pearson a permis la comparaison des fréquences des items à l'issu du questionnaire de centralité.

### 1-4- Variables

La variable indépendante est la formation professionnelle. Elle a deux modalités : enseignant du public (enseignants qui ont une formation pédagogique) et enseignant du privé (enseignants qui n'ont pas de formation pédagogique). La variable dépendante est étudiée sous deux aspects qui correspondent à différents niveaux de solution. Il s'agit de la représentation sociale de la solution à la corruption marquée par les sanctions ou (représentation sociale répressive de la corruption) et la représentation sociale de la

solution à la corruption marquée par l'amélioration des conditions de vie (représentation sociale non répressive de la corruption).

## 2- RESULTATS

### 2-1- Contenu de la représentation sociale de la solution à la corruption en milieu scolaire

Le traitement des données du questionnaire d'évocation a abouti à la détermination et au regroupement du contenu de la représentation de la solution à la corruption de la population globale en 15 items. Le questionnaire d'identification des items a pour but d'identifier dans la liste des 15 items issue du traitement du questionnaire d'évocation, les solutions qui renvoient à des sanctions. Le tableau II suivant présente les fréquences des réponses sanction ou non sanction pour les 15 items relatifs à la solution à la corruption en milieu scolaire.

**Tableau II :** Fréquences des réponses sanctions ou non sanctions pour les 15 items relatifs à la solution à la corruption en milieu scolaire.

Items	OUI, c'est une sanction	NON, ce n'est pas une sanction
01- Sensibiliser les acteurs du milieu éducatif	0 (0%)	50 (100%)
02- Travailler avec Rigueur	2 (4%)	48 (96%)
03- Créer des Structures et voter des lois anti-corruption	1 (2%)	49 (98%)
04- Education Civique Morale et Religieuse des élèves	0 (0%)	50 (100%)
05- Dénoncer les corrompus et corrupteurs	42 (84%)	8 (16%)
06- Suspendre les salaires des corrompus et des corrupteurs	45 (90%)	5 (10%)
07- Licencier le personnel éducatif et exclure l'élève en cas de corruption avérée.	50 (100%)	0 (0%)
08-Noter la conduite des élèves	44 (88%)	6 (12%)
09- Emprisonner les corrupteurs et les corrompus	50 (100%)	0 (0%)
10- Exemplarité du personnel éducatif	0 (0%)	50 (100%)
11- Augmenter les salaires des enseignants	0 (0%)	50 (100%)
12- Reconnaître le mérite	0 (0%)	50 (100%)
13- Amender les corrompus et les corrupteurs	47 (94%)	3 (6%)
14- Construire plus d'écoles avec suffisamment de matériels de travail.	0 (0%)	50 (100%)
15- Donner une formation pédagogique aux enseignants	0 (0%)	50 (100%)

N= 50, Pourcentage entre parenthèse, Seuil D= 80,76% (41/50 sujets)

Sur la base des réponses observées à ce questionnaire d'identification des items, nous avons choisi de diviser nos items en deux blocs selon qu'une majorité de sujets les aient classés dans la catégorie des items sanctions ou non.

Ainsi, 6 items ont été identifiés comme items sanctions. Ce sont les items 5, 6, 7, 8, 9, 13. Pour chacun de ces items, plus de 81% de la population interrogée confirment qu'il renvoie à une sanction. Les 9 autres items ne font pas référence à des sanctions. Nous avons qualifié

ces items «d'items amélioration des conditions de vie». Ce sont les items 1, 2, 3, 4, 10, 11, 12, 14, 15.

**2-2- L'analyse des graphes de similitude**

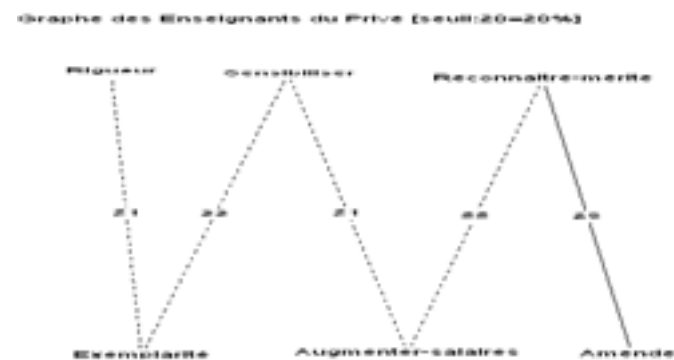
L'analyse du graphe de similitude de la représentation sociale de la solution à la

corruption en milieu scolaire (RSSC) des Enseignants du Privé (E-privé) et celui des Enseignants du Public (E-public) met en lumière les différences dans la connexité et la saillance de leurs différents éléments (items).

**Figure 1 :** Graphe de similitude de la RSSC des E- public au seuil [20-20%]



**Figure 2 :** Graphe de similitude de la RSSC des E-privé au seuil [20-20%]



L'observation de ces deux graphes de similitude au seuil .20, nous montre que les deux représentations sociales de la solution à la corruption, ici, sont différentes quant à leur organisation.

En effet la représentation sociale de la solution à la corruption des enseignants du privé semble s'organiser autour d'une seule dimension. Il s'agit des items «rigueur», «exemplarité», «sensibiliser», «augmenter-salaires», «reconnaître-mérite» et «amender». Pourtant, en ce qui concerne le graphe des Enseignants du Public, il montre une représentation sociale de la solution à la corruption qui s'organise autour de 3 univers. Le premier univers est formé par le lien entre des items sanctions essentiellement. Il s'agit de la suspension des salaires et le paiement d'amende en cas de corruption. Le deuxième univers s'organise autour des solutions associant les sanctions et l'amélioration des conditions de vie. Précisément, ce dernier univers privilégie la dénonciation, la sensibilisation, et la rigueur dans le travail. Le troisième univers, met exclusivement en relation les items amélioration des conditions de vie tels que l'augmentation des salaires du personnel éducatif, la reconnaissance du mérite, la formation pédagogique des enseignants, et la mise en place des infrastructures.

Ces deux représentations sociales de la solution à la corruption ont en commun d'associer sanctions et amélioration des conditions de vie pour une efficacité de la lutte contre la corruption à l'école.

Au niveau des arêtes, nous remarquons que dans la représentation sociale de la solution à la corruption en milieu scolaire des enseignants du privé il existe une forte relation entre la reconnaissance du mérite et l'amendement, entre l'augmentation des salaires du personnel éducatif et la reconnaissance du mérite, entre la sensibilisation et l'exemplarité, de même qu'entre la sensibilisation et l'augmentation des salaires du personnel éducatif, en plus entre rigueur et exemplarité. Or, dans la représentation sociale de la solution à la corruption en milieu scolaire des enseignants du public, les quatre arêtes les plus importantes mettent en relation des items relatifs à l'amélioration des conditions de vie. Ces arêtes lient la dénonciation à la sensibilisation, la rigueur dans le travail à la sensibilisation, l'augmentation des salaires à la formation pédagogique, et l'augmentation des salaires à la disponibilité des infrastructures.

Il ressort de ces constats que la relation entre «reconnaître-mérite» et «augmenter-salaires»

se vérifie au niveau des deux représentations sociales de la solution à la corruption des deux groupes d'enseignants.

La confrontation des deux résultats aux épreuves de centralité (tableau III) nous situe sur les rapports entre le noyau central des deux représentations sociales de la solution à la corruption en milieu scolaire mises en cause.

**2-3- Comparaison des noyaux centraux des 2 représentations sociales de solution à la corruption en milieu scolaire.**

**Tableau III :** Comparaison des score de centralité (fréquences de réponses négatives) des 15 items dans les RSSC des E-Privé et des E-Public.

Items	E-Privé	E-Public	X <sup>2</sup>	DDL	Seuil	Signif.
Items amélioration des conditions de vie						
01- Sensibiliser	106 (94,64%)	105 (93,75%)	0,77	2	.05	DNS
02- Rigueur	80 (71,43%)	99 (88,39%)	0,01	2	.05	DNS
03- Structures-lois	74 (66,07%)	91 (81,25%)	0,01	2	.05	DNS
04- ECMR	77 (68,75%)	69 (61,61%)	0,26	2	.05	DNS
10- Exemplarité	71 (63,39%)	90 (80,36%)	10,04	2	.05	DS
11- Augmenter-salaires	103 (91,96%)	107 (95,54%)	0,27	2	.05	DNS
12- Reconnaître-mérite	61 (54,46%)	95 (84,82%)	7,01	2	.05	DS
14- Infrastructures	99 (88,39%)	76 (67,86%)	0,02	2	.05	DNS
15- Pédagogique	72 (64,29%)	78 (69,64%)	0,39	2	.05	DNS
Items sanctions						
05- Dénoncer	48 (42,86%)	100 (89,28%)	10,05	2	.05	DS
06- Suspendre-salaires	15 (13,39%)	20 (17,86%)	0,35	2	.05	DNS
07- Licencié-exclure	36 (32,14%)	98 (87,75%)	9,02	2	.05	DS
08- Notes-conduite	91 (81,25%)	22 (19,64%)	7,01	2	.05	DS
09- Emprisonner	52 (46,43%)	73 (65,18%)	0,01	2	.05	DNS
13- Amender	50 (44,64%)	36 (32,14%)	0,05	2	.05	DNS

Seuil de significativité  $D = 87,15\%$  (98 sujets /112)

Les noyaux centraux de ces deux représentations sociales de la solution à la corruption en milieu scolaire ont en commun certains éléments. Il s'agit de la sensibilisation et de l'augmentation des salaires du personnel éducatif. En revanche les noyaux centraux de ces deux représentations sociales de la solution à la corruption sont différents quant à certains éléments et au poids de la sanction. En effet, le noyau central de la représentation sociale de la solution à la corruption en milieu scolaire des enseignants du privé contient l'item sensibilisation alors que cet item est absent dans le noyau central de la représentation sociale de la solution à la corruption en milieu scolaire des enseignants

du public. De même, les items «dénoncer», et «licencier-exclure» sont présents dans le noyau central de la représentation sociale de la solution à la corruption en milieu scolaire des enseignants du public alors qu'ils ne le sont pas dans celui des enseignants du privé. En plus, la représentation sociale de la solution à la corruption en milieu scolaire (RSSC) des enseignants du privé est différente de celle des enseignants du public par la présence dans son noyau central (NC) d'éléments faisant exclusivement appel aux actions d'amélioration des conditions de vie.

Ainsi, les enseignants du privé accordent peu d'importance aux sanctions dans la lutte contre la corruption à l'école comme l'indique le tableau IV.

**Tableau IV :** Comparaison des fréquences des deux blocs d'items dans les NC des RSSC des E-Privé et E-Public

Blocs d'items	E-Privé	E-Public	X <sup>2</sup>	DDL	Seuil	Signif.
Amélioration des conditions de vie	308 (100%)	311 (61,10%)	0,85	1	.05	DS
Sanctions	0 (0%)	198 (38,90%)	0,96	1	.05	DS

Pour chacune de ces représentations sociales, les sanctions sont significativement peu représentées dans le noyau central par rapport aux actions d'amélioration des conditions de vie. La présence des items

sanctions dans le noyau central de la représentation des Enseignants du Public est significativement supérieure à la présence des items sanctions dans le noyau central de la représentation sociale de la solution à la corruption des enseignants du privé.

Ainsi les représentations sociales de la solution à la corruption des deux groupes d'enseignants sont différentes. En effet, les enseignants du public ont une la représentation sociale de la solution à la corruption en milieu scolaire plus répressive que celle des enseignants du privé. Ce résultat confirme notre hypothèse.

### 3- DISCUSSION

Les résultats de cette étude montrent que les représentations sociales de la solution à la corruption des enseignants du public et ceux du privé sont différentes les unes des autres quant aux éléments constituant leur noyau central. Pour Abric (1994), ces différences de représentations sociales sont dues à des différences de pratiques. Ainsi les Enseignants du Privé et les Enseignants du Public, n'ont pas les mêmes niveaux de tolérance à l'égard de la corruption ou les mêmes rapports à la corruption. Les Enseignants du Privé envisagent une lutte contre la corruption dans le milieu scolaire nécessairement basée sur la sensibilisation de la population, l'augmentation des salaires du personnel éducatif et la disponibilité des infrastructures. Or, pour les Enseignants du Public l'on ne pourrait pas lutter efficacement contre la corruption sans les actions prioritaires suivantes :

la sensibilisation, la rigueur au travail, l'augmentation des salaires du personnel éducatif, la dénonciation de la corruption, le licenciement et l'exclusion des corrompus et corrupteurs.

La formation pédagogique est à l'origine des différences dans les représentations sociales de la solution à la corruption en milieu scolaire des enseignants du public et ceux du privé selon Latvack et Barrington (2003). Pour Pecho et al (2004), ces différences dans les représentations sociales de la solution à la corruption en milieu scolaire des 2 groupes d'enseignants étudiés expliquent des différences de stratégies de lutte contre la corruption en milieu scolaire souhaitées par les enseignants. Au-delà, elles expliquent des différences dans les comportements des enseignants à l'égard du processus de lutte contre la corruption et à l'égard de la corruption à l'école. Certains groupes d'enseignants pourraient accepter volontiers d'être des acteurs de la lutte contre la corruption en éduquant leurs enfants ou élèves dans ce sens et en refusant toutes formes de corruption si la stratégie de lutte contre la corruption mise en place prend au moins en compte les éléments



des noyaux centraux de leurs représentations sociales de la solution à la corruption. Alors que d'autres groupes d'enseignants refuseraient de s'engager dans la lutte contre la corruption pour devenir des acteurs passifs (qui ne dénoncent pas les cas avérés de corruption) ou des acteurs corrompus si le processus de lutte contre la corruption ne prend pas en compte au moins les éléments des noyaux centraux de leurs représentations sociales de la solution à la corruption en milieu scolaire.

Au niveau de la qualité répressive des différentes RSSC (représentation sociale de la solution à la corruption en milieu scolaire) l'hypothèse selon laquelle les enseignants du public ont une RSSC plus marquée par les sanctions que celle des enseignants du privé est confirmée. Ces différences interindividuelles sont considérées comme des variations dans des prises de positions par rapport à des enjeux communs (Doise, 1992). Les prises de position par rapport à la lutte contre la corruption dans le milieu scolaire sont organisées selon des principes organisateurs différents et ancrés dans les différences de formation professionnelle. Ainsi, la formation

pédagogique des enseignants du public explique une plus forte présence des sanctions dans la représentation sociale de la solution à la corruption de ceux-ci contrairement à celle des enseignants du privé. A ce titre, la formation pédagogique forge la conscience professionnelle des enseignants. Elle inculque aux enseignants les principes pédagogiques qui sont pour eux des lois à respecter afin d'être efficaces dans leur mission d'éducation (Lac, 2003). Il est donc nécessaire d'exiger la formation pédagogique des enseignants et d'encourager la communication entre les différents acteurs du système éducatif afin de réduire les divergences autour de la question de la corruption et préconiser des stratégies de lutte prenant en compte les exigences des différents acteurs.

Transparencia Mexicana (2005) considère l'école et les enseignants comme la deuxième institution la plus importante en matière de lutte contre la corruption après la famille. C'est pourquoi au sens de Khandelwal et Biswal (2005) l'implication des acteurs du système éducatif dans la conception et la mise en œuvre des mesures de lutte contre la corruption est donc déterminante dans la réussite du processus de lutte contre la corruption en

milieu scolaire. Il est souhaitable que l'on encourage l'école pour tous afin de relever le niveau d'instruction de la population. Avec Glaeser et Saks (2004) nous pouvons dire que le relèvement du niveau d'instruction favorise l'accès des citoyens à des travaux mieux rémunérés et leur permet de comprendre leur droit et leurs devoirs afin de faire face à toute tentative de corruption.

Cette étude permet de situer les éléments importants et primordiaux pour une lutte efficace contre la corruption en milieu scolaire. Ce sont : la sensibilisation, la rigueur dans le travail, l'augmentation du salaire du personnel, la disponibilité des infrastructures, la dénonciation, l'emprisonnement, l'exclusion ou le licenciement des corrompus et corrupteurs. Pour Reinikka et Svensson, (2003), la diffusion de l'information favorise la transparence permet une baisse de la corruption. La sensibilisation des acteurs du milieu scolaire permet la diffusion d'information sur la corruption et favorise une prise de conscience des effets néfastes du phénomène.

A la suite de cette étude dont les conclusions sont celles que nous venons de présenter, nous pouvons relever des limites qui pourraient susciter des recherches

ultérieures. En effet, notre étude s'est limitée à la représentation sociale de la solution à la corruption en milieu scolaire des enseignants. Or il serait plus complet d'élargir l'enquête à d'autres acteurs du système éducatif tels que les parents d'élèves, les élèves, l'administration scolaire, les ministères impliqués et les bailleurs de fonds dans le système scolaire. De même, il est important de déterminer clairement ce que c'est que la corruption pour chacun des acteurs, les pratiques en cours et les causes de la corruption. Aussi faut-il prévoir des études longitudinales pour évaluer les politiques de lutte contre la corruption.

## BIBLIOGRAPHIE

- Abric, J.-C. : (1994), «Les représentations sociales : aspects théoriques», dans ABRIC, J.-C. (éd.), *Pratiques sociales et représentation*, Paris, PUF, P.11-35.
- Abric, J.-C. (2001), «L'approche structurale des représentations sociales : développements récents», *Psychologie et société*, vol.2, n°4, p. 81-104.
- Association Nigérienne de lutte contre la corruption et Transparency international (2005), «La corruption dans l'enseignement supérieur : perception du public», dans Transparency International, *Avenir dérobé*, Berlin. p 72-79.

- Azoh, F. J. (2011), «Attitudes et Représentations sociales face aux pratiques corrompues ou comment éduquer à la citoyenneté?», *Revue Africaine de Recherche en Education*, n° 3, 2011, p.13-19.
- Carlsmith K. M., Darley J. M. et Robinson P. H. (2002), Why do we punish ?Deterrence and just deserts as motives for punishment.*Journal of personality and social psychology*, vol. 83, n° 2, p. 284-299.
- Doise, W. (1992), L'ancrage dans les études sur les représentations sociales. *Bulletin de Psychologie*, XLV, 405, p.189-195.
- Ettien A. A-M, Bende N. F. etKonan K. A. (2010) , «Causes de la corruption chez les filles à l'école.» ,EDUCI/ROCARE *Revue Africaine de Développement de l'Education-ROCARE*, 2010, p.188-202.
- Glaser, E. et Saks, R. E. (2004), «Corruption in America», National Bureau of Economic Research Working Paper, n°. 10821, October.
- Gneproust, M. (2001), «La corruption, hélas!», *Fraternité Matin*, n.° 10879, p. 5.
- Kaufmann D., KraayA et Mastruzzi M. (2010), "The Worldwide Governance Indicators: Methodology and Analytical Issues", *Draft Policy Research Working Paper*.[www.govindicators.org](http://www.govindicators.org).
- Khandelawl, B. et Biswal, P (2005), «Responsabilité dans les écoles indiennes : les codes de conduite des enseignants», Lettre d'information de l'Institut Internationale de planification de l'Education (IIEP) vol, XXIII, N°4, octobre-décembre, p.6.
- Ki-Zerbo, J. (1990), *Éduquer ou périr*, Abidjan, Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre ; Dakar, Bureau régional d'éducation pour l'Afrique, UNESCO ; Paris, L'Harmattan.
- Klitgaard, R. (1996), «corruption et développement économique», *Politicaldecisions in a strategyagainst corruption, preventing corruption, SickInstitution's and Francophone Africa*, Dakar, 5-7 mars.
- Lac, M. (2003), Un groupe en formation, contribution à l'analyse des transformations de l'implication et des représentations. L'exemple du D.E.U.S.T. «médiation sociale, éducative et documentaire : les métiers de l'animation», *Thèse de doctorat en Sciences de l'Education*, Université de Toulouse-Le Mirail.
- Lambsdorff, J.G. (2007), "La réciprocitécorrompue", *TheInstitutional Economics of Corruption and Reform*, Cambridge: Cambridge, University Press.
- Lascoumes, P. (1999), *Corruptions*, Paris, Presse de Sciences Po.
- Latvack, K. et Barrington, R. (2003), «La gestion de la corruption : Revue des pratiques actuelles des entreprises», T.I., *Rapport mondial sur la corruption 2003*, p.389-392.
- Lazic D. (2005), «Copier et coller : Une approche pour réussir à l'université» in Meier B. et Griffin M. (Eds) ,*Un avenir dérobé, la corruption dans l'éducation, dix expériences vécues à travers le monde*, Transparency International, Berlin, p. 27-34,
- Moliner, P. (1993), «ISA : L'induction par scénario ambigu. Une méthode pour l'étude des représentations sociales», *Revue internationale de psychologie sociale*, 6, n°2, p.7-21.
- Moliner, P., Rateau, P. ; Cohen-Scali, V. (2002), *Les représentations sociales. Pratique des études de terrain*, Presses Universitaires de Rennes.
- Peoc'h, N., Lopez, G., Castes, N., Lamonzié, J., Bongard, V. et Vieu L. (2004), «Ce que je suis, moi soignant, influence-t-il ma manière de prendre en charge la douleur ?» *Peer Reviewed Online Journal*, Vol. 13 p.214- 219.
- Reinikka, R. et Svensson, J., (2002), «Explaining leakage of public funds», *Centre for Economic Policy Research (CEPR), Document de synthèse*, London, p.32-27.
- Stefan, V. (2007), *Institutional and International Economics, Department of Economics and Management, Philipps University Marburg*.
- Tressia, G. (2013), «Le SNGRC et Voodoo Groupe décèlent le mal et proposent des solutions par électrochoc » ; *le banco.net*. du 9 juillet.
- TransparenciaMexicana, (2005), «Le prix d'une place à l'école», dans Meier B. et Griffin M (éd), *Un avenir dérobé, la corruption dans l'éducation, dix expériences vécues à travers le monde*, T.I, Berlin, p.50-56.